

**Informations Clés pour l'Investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**CNP ACTIONS EMU LF**

**FCP**

Ce FIA est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS  
FR0010220822 - A

**Objectif et politique d'investissement**

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : MSCI EMU. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

**Politique d'investissement :** La stratégie mise en œuvre dans le FCP est discrétionnaire et repose donc sur :

- La définition d'une allocation d'actif entre un investissement action sans couverture et un investissement action partiellement couvert du risque de marché par des dérivés listés.
- L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique selon l'analyse de la société de gestion ;
- La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
- La construction d'un portefeuille diversifié à l'intérieur de la zone euro, sans autres contraintes géographiques ni sectorielles.

L'exposition sur le marché actions de la zone euro pourra varier de 0 à 100% de l'actif net du FCP. Le niveau d'exposition du FCP sera discuté lors de comités de gestion qui se tiendront à intervalles réguliers avec les représentants du porteur afin de définir le profil de risque souhaité, compte tenu de leurs engagements.

Le Comité de gestion n'est pas amené à prendre des décisions pour le compte du FCP, dont la gestion relève exclusivement de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion.

Le portefeuille est investi :

- en permanence à hauteur de 90% minimum de son actif net en actions et s'efforcera d'être investi majoritairement en actions d'entreprises de grandes capitalisations de la zone euro, de tous secteurs d'activité. Cette règle ne constitue toutefois pas une contrainte.
- Dans la limite de 10% maximum de son actif net, pour la

gestion de trésorerie :

- . Titres de créances négociables français et étrangers (principalement des Bons du trésor français et des BTAN) ;
- . Actions ou parts d'OPCVM ou de FIA monétaires ou monétaires court terme de droit français. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Dans la limite de 100% maximum de l'actif net, le FCP peut utiliser des futures sur actions et de change et indices actions, des options sur actions et indices actions et des options de change, des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés pour couvrir le portefeuille au risque action.

**Affectation des sommes distribuables :**

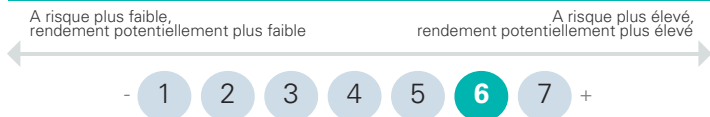
Affectation du résultat net : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report  
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

**Durée de placement recommandée :** Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 8 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Profil de risque et de rendement**



**Explication de l'indicateur et ses principales limites :**

L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

**Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :**

Néant

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	0,46%*
----------------	--------

### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

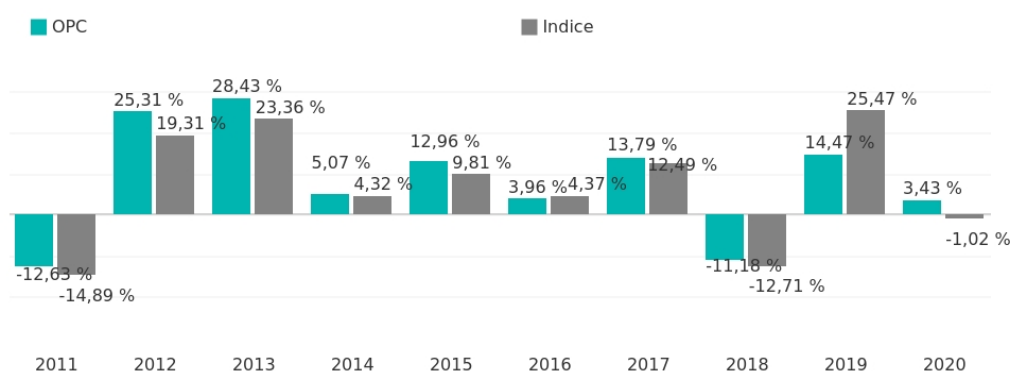
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

\*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

**Date de création de l'OPC :** 15/09/2005

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**

MSCI EMU  
L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** LAZARD FRERES BANQUE.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **11/02/2021**.